

ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES



Les décisions administratives portant sur un arbitre de District peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Les décisions administratives portant sur un arbitre de Ligue peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL de la LIGUE.

Les décisions administratives portant sur un arbitre Fédéral peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION SUPERIEURE D'APPEL.

L'appel doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Les contestations des décisions concernant les réserves techniques relatives à l'application des lois du jeu, prises par la Commission sont examinées par la Section Lois du Jeu de la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Les autres décisions des C.R.A. et C.D.A. sont insusceptibles d'appel et sont contestables devant les juridictions administratives conformément aux dispositions du Code du Sport. En effet, ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs de CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141.5 et suivants du Code du Sport

Réunion du Mardi 15 Octobre 2024

Présents : Ms. Jean Daniel COLLEMAN (Président), Akim BEN AÏSSA, Mohamed BEN MALEM, Loïc DE CASTRO SILVA, Chaïb KINNOUS, Rafik LOUNISSA, Rayan MASSOUAB, Emile ROUIRE, Mme Leïla ZAKARIA

Visio : MM. Mohamed EZKIYOUH, Mourad ZEGHLI,

Assistent : MM. Adil MOURABIT & Mourad BOULHAL

Excusés : Ms. Fouad BOUAISS, MAKHECHOUCHE Youssef, Mme Sabah BADJI

Reçus : MM. VAN MEEL Alan, ABDELAKH Mohamed

PROCHAINE CDA MARDI 22 OCTOBRE 2024 18h30

DIVERS RAPPELS

ARBITRES :

RAPPEL : LE SEUL ET UNIQUE NUMERO DES CONTRAIREMENTS EST : 06 73 86 35 55

- 1) ***Nous rappelons à l'ensemble des arbitres qu'il n'y a pas de prolongations pour les matchs « coupes jeunes* et seniors* » et que le nombre de tirs au but devant être effectués est de 5.***



- 2) **Tout dirigeant ou éducateur inscrit sur la feuille de match (papier ou FMI) doit être présent sur le banc de touche. Nous demandons aux arbitres la plus grande vigilance et de supprimer de la feuille de match toute personne qui serait absente.**
- 3) **Concernant le challenge Fair-Play de la Famille MJC, la CDA demande aux arbitres officiant en catégorie jeunes de U14 à U 19 D1 uniquement, de retourner pour le mardi soir au plus tard les fiches d'évaluation concernant ces rencontres.**
- 4) **Rappel important concernant la sécurité et la santé des intervenants sur les rencontres que vous dirigez.**

La CDA vous demande d'appliquer le protocole « commotion » qui vous a été adressé par courriel.

CLUBS :

- **Pour une gestion optimale des désignations, nous demandons aux clubs désirant un report de match d'avertir le District & la CDA au minimum 10 jours à l'avance.**

Nous vous remercions de votre compréhension.

- **Un petit nombre d'arbitres nous a signalé des vestiaires non conformes aux règlements des terrains et installations sportives.**

Il est conseillé de disposer d'un vestiaire arbitre, équipés de sièges avec porte manteaux et d'une table. En accès direct avec ce vestiaire : d'une douche ; d'un lavabo avec mélangeur d'eau chaude et froide.

La CDA demande donc aux clubs de bien vouloir contacter leur municipalité afin de s'assurer que les arbitres soient accueillis dans des conditions optimales.

Lecture et approbation PV du 08 octobre 2024

- *PV approuvé à l'unanimité*

COURRIERS OFFICIELS :

- **Monsieur EYMERY Gianni**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur ZENASNI Radam**, Reçu votre courriel relatant l'état déplorable du vestiaire arbitre sur le club de Jonquières, lu, pris note, transmis à la commission des terrains.
- **Monsieur RAMY Mostafa**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur VIERA Lucas**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur MERICHE Mohamed**, Reçu votre courriel, lu, pris note une réponse vous a été apportée par mail
- **Monsieur EL HASSOUNI Abdellah**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur KACI Sami**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur IKAN Moussa**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur BENMOUFFOK Djelloul**, Reçu votre courriel, lu, pris note, merci pour ces informations
- **Madame CHOPIN Corinne**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service informatique de la ligue
- **Monsieur MOKADMI Amir**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur EL HARANE Walid**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur BOUKDIR Zined**, Reçu votre courriel, une réponse vous a été apportée par mail
- **Monsieur ROSSO Loyd**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur DRIBAL Yanis**, Reçu votre courriel, une réponse vous a été apportée par mail
- **Monsieur EL HARANE Walid**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur MERICHE Mohamed**, Reçu votre courriel, lu, pris note



- **Monsieur SALHI Mohamed**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur BENDKHIS Amin**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur HANTLAOUI Mohamed**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur M'HAYA Youssef**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Madame EL KADI Amina**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur DRIBAL Yanis**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Madame BOUDACHE Inès**, Reçu votre courriel, lu, pris note

COURRIERS LIGUE :

- **IR2F Clément Martin**, reçu votre courriel la liste des personnes inscrites pour la FIA du 21 au 23 octobre 2024 à Montfavet, remerciements
- **SERVICE COMPETITIONS**, Reçu les désignations du WE des 2 & 3 novembre, lu, pris note, remerciements

COURRIERS DISTRICT

- **CTDA M. Adil Mourabit**, Reçu le tableau des nominations, lu pris note, remerciements.
- **Réfèrent juridique A. Therme**, Reçu votre courriel concernant les statuts de l'arbitrage, lu, pris note, remerciements
- **SERVICE COMPETITIONS**,
 - Reçu les convocation arbitres, remerciements
 - Reçu PV CDA, lu, pris note, remerciements
 - Reçu et pris note de l'inversion du match en coupe Espérance St Jean du Grès Fontvieille / Nyons F.C.2
 - Reçu le report de la rencontre U18D1 : St Jean Gres Fontv. 21 / Dentelles F. C. à une date ultérieure.
 - Reçu votre courriel relatif à l'arrêté sur le stade de Mornas, le règlement des Coupes Séniors prévoit l'inversion des rencontres en cas d'indisponibilité des rencontres. (Article 5 – Alinéa 2.)
Les rentres suivante :
Coupe ESPERANCE : Sp.O. Mornassien 2 / O. Eyraguais 2
Coupe ROUMAGOUX : Sp.O. Mornassien 1 / Fcea 1
Deviennent donc :
Coupe ESPERANCE : O. Eyraguais 2 / Sp.O. Mornassien 2 se joue à EYRAGUES
Coupe ROUMAGOUX : Fcea 1 / Sp.O. Mornassien 1 se joue à ALTHEN
Lu, pris note.

COURRIERS CLUBS

- **ETOILE AUBUNE**, Reçu votre courriel, lu, pris note.
- **EMAF LES ANGLES**, Reçu votre courriel concernant les matchs du 13/10, lu, pris note, remerciements.
- **U.S. TOURAINE**, Reçu votre courriel concernant les matchs du 13/10, lu, pris note, une confirmation vous a été apportée par courriel
- **A.V.S. RICHERENCHES**, Reçu votre courriel concernant l'absence des arbitres aux dates du 29 septembre et 6 octobre, une réponse vous a été faite par mail.
- **REV. DU GROZEAU MALAUCENE**, Reçu votre courriel concernant le rapport de votre coprésident une réponse par mail vous a été apportée
- **U.S. TOURAINE**, Reçu votre courriel lu pris note la commission des arbitres donnera suite dans la mesure du possible.
- **F.C. AVIGNON OUEST / MJCV**, Reçu votre courriel relatif à l'inversion du match MJCV vs F.C. Avignon Ouest, lu, pris note.

- **TARASCON S.C.**, Reçu vos félicitations concernant le trio arbitral : Monsieur Ouadi Garcha, monsieur Sofiane Djelassi & monsieur Ilias Deabji lors du match en coupe Roumagoux Tarascon SC FC Aureillois félicitations transmises aux intéressés.



COURRIERS DIVERS

- **FAMILLE MJC FOOT AVIGNON**, reçu votre courriel concernant les listes des grilles d'évaluation manquantes pour le week-end des 5 et 6 octobre relance a été faite aux arbitres concernés

Questions diverses :

- **Rappel test écrit arbitres** → 9 novembre 2024 RV 8h30 au District
Tout arbitre n'ayant pas satisfait au test théorique, se verra appliquer les dispositions du règlement intérieur.
- **GoPro** : Les Districts du Var et de la Côte d'Azur ont manifesté leur intérêt pour le protocole « GoPro » initié par Chaïb. Christophe Benoît et Adil se rendront prochainement au siège de ces deux districts pour réaliser une démonstration.

Pour toute demande de tutorat, merci d'adresser une candidature à la CDA

Le Président lève la séance à 21h20